

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-trois et le onze février à dix-sept heures,  
Le conseil municipal de la commune de DOUBIES, régulièrement convoqué  
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,  
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal le 06 février 2023

Nombre de Conseillers :  
En exercice 11  
Présents 10  
Procuration 1  
Votants 11

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, JOSSINET Gaëlle,  
SANCH Chantal, Mrs SAUVAIRE Marc, RAGUES Christian, ESCANDE  
Renaud, BALSAN Laurent, PONCELET Jean-Marie, ALBE Jean-Luc,

Absents : THION Jean-Claude

Procurations : THION Jean-Claude à LEBEAU Irène

**Vote :**

Pour : 11

Abstention :

Contre :

**TARIF EMPLACEMENT CARAVANE À L'ANNÉE**

Un tarif pour les caravanes laissées à l'année au camping La Pensière a été délibéré en 2019, au montant de 1200€.

M. Joël FAVRE, qui a une caravane à l'année au camping, a son propre raccordement électrique et d'eau potable ; le montant de son loyer annuel de 1050€ n'a pas été réévalué depuis au moins 2006.

Mme le Maire propose de réévaluer son tarif à **1100€** dans le cadre de la signature d'une nouvelle convention avec mensualisation, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le montant du loyer mensuel proposé est donc de 91.50€ pour 11 mois et 93.50€ le 12<sup>ème</sup> mois.

Après en avoir délibéré le conseil municipal valide cette proposition et charge Mme e Maire de signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie, le 11 février 2023

Mme le Maire  
Irène LEBEAU

